



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Information du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés
suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)

PLV : 00155006 page : 1



Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. VALS DE SAINTONGE

Prélèvement	00155006	Commune	SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS
Unité de gestion	0198 - A.I. VALS DE SAINTONGE	Prélevé le	vendredi 26 septembre 2025 à 09h18
Installation	UDI 000436 - R. DE ST-JULIEN	par	M. CHASSIN
Point de surveillance	0000000820 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle supplémentaire
Localisation exacte	ROBINET DROIT LAVABO VESTIAIRES COOPÉRATIVE AGRIC	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	14,7 °C			
Température de l'eau	18,5 °C		25	
pH	7,0 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,15 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
Type de l'analyse : CVM Code SISE de l'analyse : 00154956 Référence laboratoire : 25092407908901

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	0,78 µg/L	0,5		Valeur hors limites

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00155006)

Teneur en chlorure de vinyle non conforme. Il a été demandé à l'exploitant de réaliser une purge des réseaux et de vérifier la nature des matériaux du réseau. Cette non-conformité ne touche pas toute la commune, elle se situe sur une partie du Hameau Les Michots. Un nouveau contrôle a été programmé.

La Rochelle, le 30 septembre 2025

Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT